

Traitements d'appoint sur Internet : la quête perpétuelle du produit miracle

Lécithine marine, shampoing au goudron, lait de jument ou d'ânesse, huile d'émeu, crème à base de bave d'escargot ou de tepezcohuite, l' « arbre à peau » qui ne pousse qu'au Mexique... dans sa quête du produit miracle pour atténuer son psoriasis, le patient n'a que l'embarras du choix en consultant Internet. Mais, pour éviter de trop fortes déceptions, mieux vaut bien garder en tête que ces traitements complémentaires ne guérissent pas le psoriasis et rester prudent face à des produits généralement non soumis aux contrôles sanitaires réglementaires.

Il suffit de parcourir l'un des nombreux forums spécialisés pour constater que bon nombre de patients atteints de psoriasis comptent sur Internet pour se procurer le traitement adéquat, celui qui spécifiquement soulagera leurs symptômes. Chacun y va de ses conseils et de ses commentaires sur la dernière crème testée, oscillant entre déception, suspicion et enthousiasme. Pour un même produit, il n'est pas rare de lire des avis divergents selon l'expérience des patients. Certains le recommandent vivement, d'autres mettent en garde les éventuels prétendants, compte tenu des « résultats très négatifs », preuve de l'inévitable confusion à laquelle l'internaute est confronté pendant sa quête.

« Le parcours d'un psoriasique est généralement fait de changements permanents de méthodes », explique un patient sur l'un de ces forums d'échanges. « J'ai commencé, comme beaucoup avec de la cortisone (...). Ensuite, j'ai effectué des cures à la mer Morte, tenté en vain l'acupuncture. Quand le psoriasis est plus étendu, on passe aux séances d'UV ou puvathérapie, qui, là encore, ne sont pas efficaces pour tout le monde. Et on tourne tous en rond au bout d'un moment », jusqu'à atteindre « la phase de désespoir » qui amène à veiller sur les forums où « j'attends, comme tout le monde, le remède miracle, celui qui me soignera pour de bon, sans risque de récurrence ».

Dans cette quête obsessionnelle et devant la multitude de sites et de produits laissant miroiter une guérison, beaucoup en viennent à oublier que le psoriasis reste une pathologie chronique, avec des symptômes qui peuvent être soignés, mais dont on ne peut réellement guérir. Comme le rappelle l'Association pour la lutte contre le psoriasis (APLCP), « les thérapies actuelles peuvent faire disparaître complètement les lésions et les plaques, mais on ne peut parler de guérison définitive car il y aura sans doute des récurrences qu'il faudra à nouveau traiter ». Et ce ne sont pas les divers traitements complémentaires, sérieux ou non, dénichés sur Internet qui inverseront cette tendance. « Ceux-ci ne peuvent être utilisés qu'en appoint avec l'intention de soulager les symptômes du psoriasis », ajoute l'APLCP.

Des traitements souvent onéreux

A ce propos, la position de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) est claire : « en aucun cas, un produit ne peut être mis en avant comme étant un moyen de guérir le psoriasis », a indiqué l'agence à l'APM. Un avis partagé par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Pourtant, quelques sites touchent à la fibre sensible et s'appuient sur des témoignages annonçant une guérison ou jouent avec l'ambiguïté en précisant que le traitement proposé « ne guérira pas les problèmes [engendrés par le psoriasis], mais aidera à les supprimer ». Si un produit présente une action pharmacologique avérée, il est considéré comme un médicament et doit donc, pour être commercialisé, bénéficier d'une autorisation de mise sur le marché (AMM), rappelle l'Afssaps. Or, la vente de médicaments sur Internet, comme leur achat, est illégale.

Parmi ses recommandations publiées en 2006, l'Afssaps précise également que « les circuits de distribution utilisés pour la vente de médicaments sur Internet ne font pas partie, en règle générale, de la chaîne pharmaceutique régulièrement contrôlée par les autorités sanitaires. Dans ces conditions, ni la qualité, ni les conditions de conservation des médicaments achetés sur Internet ne peuvent être garantis. » Mieux vaut alors se contenter des traitements dits de « confort » qui eux ne nécessitent pas d'AMM. Mais la encore, l'agence rappelle que la qualité ne peut être contrôlée et que, « parmi les produits proposés à la vente sur Internet, certains relèvent du charlatanisme ». « Les descriptifs utilisant un registre superlatif, voire irréaliste, doivent inspirer la méfiance et ne pas détourner les patients des traitements approuvés dont il a besoin. » Puisque la qualité des produits ne peut être assurée, les autorités sanitaires recommandent de s'en tenir aux thérapies prescrites par les spécialistes et aux traitements complémentaires disponibles dans le commerce.

Sans action pharmacologique curative avérée, il n'y a donc pas de miracle à attendre, ni de l'Aloe vera, ni du lait de jument ou autre crème « à base de produits naturels », une caractéristique souvent mise en avant pour valoriser le produit, bien que tout ce qui est naturel n'est pas nécessairement bénéfique. Même s'il faut savoir rester vigilant et que leur contenu n'est pas contrôlé, les cosmétiques ou compléments alimentaires proposés restent à première vue inoffensifs et les internautes expérimentateurs se plaignent plus d'absence d'effets, ou de résultats mitigés que d'aggravation de leur psoriasis. Le risque majeur réside surtout dans les déceptions successives qui peuvent plonger les patients dans le désarroi et accentuer ainsi un état psychologique peu favorable à la disparition des squames. Et, à 50 euros par mois pour six mois minimum d'un traitement à la lécithine ou 65 euros les 200 mL d'huile d'émeu, le porte-monnaie est aussi bien souvent malmené.

Absence d'études comparatives

Avant de partir s'approvisionner sur Internet, il est plus sûr de compléter sa thérapie par des traitements d'appoint achetés dans les pharmacies ou autre distributeur. Mais, en cas d'échec, si le patient désire tenter l'aventure sur Internet, il est préférable d'opter de préférence pour des produits assurant une hydratation de la peau. Car, s'il y a un point sur lequel s'accordent tous les spécialistes, c'est bien le bénéfique que procure une hydratation régulière de la peau en prévention de l'apparition des plaques de psoriasis. « Alors que le renouvellement d'une peau saine s'effectue tous les 28 jours, ce délai passe à cinq jours en cas de psoriasis. Il est maintenant reconnu qu'un bon cosmétique, par son pouvoir hydratant, permet un renouvellement de la peau tous les dix jours. Ce n'est pas suffisant, mais c'est déjà bien », a souligné auprès de l'APM le Pr Louis Dubertret, dermatologue à l'hôpital Saint-Louis, à Paris, et également président du Groupe français du psoriasis. Créé en 2005, ce groupe thématique de la Société française de dermatologie (SFD) est, entre autres, chargé de promouvoir les connaissances sur le psoriasis auprès des dermatologues et de mener des études scientifiques.

Selon ce spécialiste, il reste cependant difficile de déterminer l'efficacité et la qualité des divers produits. « Cela fait maintenant dix ans que nous réclamons des études comparatives auprès des laboratoires », avec un nombre de patients suffisants pour obtenir des résultats significatifs, a-t-il précisé. Mais par manque de volonté et en raison d'une démarche marketing efficace, ce type de demande reste lettre morte. Le traitement des maladies de peau est une niche commerciale fructueuse qui a tout intérêt à se maintenir en l'état. Les seules démarches menées auprès de l'hôpital Saint-Louis pour tester un produit étaient uniquement à visée commerciale, a souligné le Pr Dubertret qui affirme maintenir la volonté de « voir ces produits évalués afin de savoir ce qui convient le mieux au malade ». Faute de moyens suffisants, le Groupe français du psoriasis ne serait pas en mesure de mener ces études.

En attendant une réelle évaluation, les patients atteints de psoriasis et désireux de compléter leur thérapie n'ont pas d'autre choix que d'expérimenter les traitements d'appoint jusqu'à trouver celui qui leur correspondra le mieux, « tout en maintenant le contact avec un dermatologue », insiste le Pr Dubertret. « Le psoriasis nous apprend la patience », témoigne avec philosophie un participant à un forum, pour qui le meilleur remède reste malgré tout la capacité à accepter et vivre avec son psoriasis. Quoiqu'il en soit, il est toujours possible de se rabattre sur les traitements complémentaires, qui ont déjà fait leur preuve ou qui, par leurs conditions d'application, ne peuvent qu'apporter bien-être et réconfort. Il en est ainsi des cures thermales ou des séjours à la mer Morte qui peuvent s'organiser par le biais de sites spécialisés.

Un autre type de cure semble également se développer au vu des nombreux sites proposant cette alternative pour soulager le psoriasis: celle que propose le village

de Kandal, en Turquie, qui consiste à offrir sa peau à des bancs de poissons nettoyeurs, baptisés *Garra rufa*, vivant dans des sources d'eau sulfureuse à 36°C. Ces poissons, de 2 à 9 cm de long, auraient un faible pour les squames, mais là encore, rien n'atteste de l'efficacité du traitement, si ce n'est à tester sa résistance aux mordillements.

Auteur : Vincent RICHEUX de l'APM (Agence de Presse Médicale)

Date : 01/09/2009